

Programme de formation Titre Pro ECSR

Aujourd'hui CER-V c'est :

Enseignants Expert
Enseignant Formateur
Véhicules adaptés
Véhicules 2 roues

- Formation A
- Formation B
- Stages de sensibilisation
- Formation Enseignants
Titre Pro ECSR

www.cer-v.fr

CER-V

20 Rue Gambetta
69200 Vénissieux

Contact :

Téléphone et mail

04 72 50 28 34

07 82 75 81 62

contact@cer-v.fr

DUREE DE LA FORMATION

910 heures + 280 heures stage

Horaires

8H30-12H15

13H15-16H30

LIEU DE LA FORMATION

Vénissieux

DATE(S) ET HEURES

Une ou deux sessions dans
l'année, nous consulter pour les
dates

TARIF : 6600 NET DE TVA CCP1

3125€ NET DE TVA CCP2

**TARIF VALABLE DU 01-01-2024 AU
31-12-2024**

OBJECTIF PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le Titre Professionnel Enseignant(e) de la Conduite et de la Sécurité Routière est constitué de deux certificats de compétences professionnelles dit CCP1 et CCP2 :

- Former des apprenants par des actions individuelles ou collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur CCP1
- Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements CCP2 sûrs et respectueux de l'environnement

L'objectif est :

- D'obtenir le Titre Pro ECSR (Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière).
- De favoriser l'insertion durable en emploi des personnes formées par le Titre de Professionnalisation ECSR (Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière).
- Et de permettre de valider une certification reconnue par les branches professionnelles de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

PROGRAMME DE LA FORMATION*

I- Tronc commun :

- L'environnement de la sécurité et de la conduite routière
- Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières

II- CCP1, former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur :

- Ingénierie pédagogique appliquée à l'ECSR
- Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières
- Pédagogie de la conduite sur véhicule léger
- Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ECSR

III- CCP2, sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement :

- Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
- Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement
- Évaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer

*Voir ANNEXE 1

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Personnes titulaires du permis B en cours de validité
- Age minimum de 20 ans
- Avoir satisfait aux tests de pré-sélection
- Aucune inscription sur le casier judiciaire.
- Ne pas être atteint d'une incapacité physique incompatible avec l'enseignement pratique de la conduite ou avec la conduite selon l'Arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière.
- Savoir écrire correctement, savoir s'exprimer oralement et une bonne compréhension de l'écrit

RESULTATS ATTENDUS

- Être capable de former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le cadre des réglementations en vigueur par la réussite des épreuves de certification du titre professionnel.
- Être capable de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement par la réussite des épreuves de certification du titre professionnel.

DELAIS D'ACCES

Une ou deux sessions sont organisées chaque année, nous consulter pour les dates et les modalités d'accès

ENCADREMENT

- Formateurs titulaires du Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM) et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité
- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômé (titulaire du BEPACASER ou Titre Pro ECSR) et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES, MOYENS & TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation d'adultes.
- Accès internet en libre-service via wifi,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- Véhicules-écoles et simulateur de conduite
- Ouvrages pédagogiques et réglementaires.
- Contrôles de connaissances pratiqués via QCM, nombreuses évaluations en salle et en véhicule
- Élèves conducteurs en cours de formation au permis de conduire B.
- Documentation professionnelle et relative aux matières enseignées.
- Presse spécialisées école de conduite.
- Préparations de fiches, de cours de pédagogie en salle, en sous-groupe avec les documents du centre 1 heure par jour l'après-midi encadrée par un formateur
- Élaboration d'un document de synthèse des pratiques pédagogiques (DSPP)
- Production d'un document de 40000 à 45000 caractères et d'un support numérique projetable à partir d'une action réalisée, initiée par l'entreprise d'accueil
- Les fournitures pédagogiques obligatoires pour le suivi de la formation désignée dans ce programme sont à la charge financière de l'apprenant et sont commandées à l'entrée en formation.

EFFECTIF DE LA FORMATION

Un maximum de 18 personnes par session

EVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle ou financée par le biais du CPF
- Évaluation en Cours de Formation (ECF) tel que le stipule le RC (Référentiel de certification)
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Livret de formation.
- Fiche pédagogique individuelle avec relevé des notes obtenues lors des différentes évaluations.
- Entretien individualisé en cours de formation

SANCTION DE LA FORMATION

Passer avec succès les évaluations de la session de validation du Titre (Diplôme de niveau III).

Un jury composé de professionnels validera les compétences du candidat pour l'obtention du diplôme du Titre Professionnel ECSR, diplôme délivré par le ministère de l'emploi.

DEBOUCHEES :

- Enseignants de la conduite automobile : leçon de conduite, cours de code, animation d'action de sécurité routière, intervention en école et en entreprise.
- Responsable ou coordinateur pédagogique.
- Gérant ou dirigeant d'une école de conduite.

NB. Pas de niveau minimum pour suivre cette formation toute fois un niveau de culture générale est recommandé. Cette profession nécessite de la rigueur, de l'autonomie et des aptitudes à la communication.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées, pour toute information sur l'accessibilité, vous pouvez vous adresser à notre référent handicap à l'adresse contact@cer-v.fr afin de voir les modalités d'accès ou éventuellement vous diriger vers une structure spécialisée.

PARCOURS PEDAGOGIQUE ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

Pour obtenir le titre professionnel « Enseignant de la conduite et de la sécurité routière » (ECSR), il faudra suivre une formation dans un centre de formation agréé. La durée de la formation est règlementairement portée à 910 heures hors stages en entreprise. Cette formation se décompose en deux parties permettant d'obtenir un certificat de compétence professionnelle (CCP).

Le CCP1 porte sur la formation initiale à la conduite et sont ajoutées de nouvelles thématiques telles que l'animation de groupe, l'approche psychologique et comportementale, la prise en compte des personnes autres que l'élève comme les parents lors des rendez-vous pédagogiques, etc. On travaille par compétences qui viennent compléter la formation par objectifs. On reste dans l'idée du REMC, lui-même inspiré de la matrice GDE.

Le CCP2 porte sur les formations pré-permis et post-permis. L'élève pourra passer ses deux CCP dans l'ordre qu'il souhaite. Mais il devra impérativement avoir validé un CCP pour pouvoir passer le second.

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- 1. Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur (Annexe 1)
 - o Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
 - o Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger
 - o Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants
 - o Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
 - o Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier
 - o Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels
- 2. Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement (Annexe 2)
 - o Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
 - o Construire et préparer une action de sensibilisation
 - o Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement
 - o Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

ARCHITECTURE Titre PRO ECSR (sécurité-routière.gouv.fr)

Ce titre est composé de deux activités types (CCP) qui valident les compétences liées à l'activité professionnelle constitutive du TP et attestent que le candidat est opérationnel sur un champ délimité de l'emploi :

- Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur (CCP1) ;
- Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement (CCP2).

Le TP est complété par deux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) qui valident des compétences complémentaires :

- CCS : deux-roues
- CCS : groupe lourd.

Les CCS ont vocation à constituer un parcours d'évolution professionnelle, permettant aux enseignants de se spécialiser progressivement. Ils n'apportent pas de qualification supplémentaire. Ils ne sont accessibles qu'aux titulaires du titre professionnel.

MODALITES D'ACCES AU TITRE PRO ECSR

Le TP est accessible par trois modes d'accès :

- **Accès direct en parcours continu** : ce parcours représente la voie normale d'accès à un titre professionnel. Il sera le plus rapide pour accéder au titre.
- **Accès direct en parcours discontinu** : ce parcours est structuré en blocs de compétences capitalisables : les certificats de compétence professionnelle (CCP). La validation des deux CCP sera dissociée dans le temps. Lorsque les deux CCP seront acquis, le candidat passera un entretien final.
- **Accès par la validation des acquis de l'expérience (VAE)** : l'accès au TP par cette voie sera ouvert aux personnes ayant déjà exercé tout ou partie des activités mentionnées dans le référentiel emploi, activité et compétences (REAC).

DUREE ET MODALITES D'EXAMEN TITRE PRO ECSR

Durée : 5H15 sur 1 ou 2 jours

1- CCP1

- a. Questionnaire Professionnel : 0H45
- b. Épreuve d'animation d'une séance collective de formation à la sécurité routière : 1H00
- c. Épreuve d'animation d'une séance individuelle de formation à la conduite : 1H00
- d. Entretien technique : 1H00

2- CCP2

- a. Questionnement à partir d'une production : 1H00
- b. Entretien final : 0H30

ANNEXE 1

Programme de formation Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

1. Modules commun aux CCP 1 et CCP 2

<p>L'environnement de la sécurité et de la conduite routière</p>	<p>La politique de la société et de la conduite routières : évolutions et orientations</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le REMC 2. La circulation routière (parc automobile, réseau routier...) 3. L'accidentologie (évolutions statistiques, système homme/véhicule/environnement, notions de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière...) 4. Les responsabilités citoyennes, juridiques et sociales du conducteur 5. Les notions d'assurance automobile 6. Les principes généraux du développement durable (les enjeux du développement durable ; l'éco-mobilité : les modes alternatifs de transport disponible sur le territoire ; l'éco-conduite...) 7. Notion sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle <p>Le cadre de l'activité ECSR</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Les acteurs de la sécurité et de la circulation routière 9. Le cadre administratif et juridique de l'activité 10. Le cadre social : droit du travail et convention collective 11. Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routières 12. La réglementation, et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'ECSR 13. Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps <p>L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules</p> <ol style="list-style-type: none"> 14. Mécanique et technologies automobiles 15. Physique et dynamique liées à la conduite automobile 16. Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique
<p>Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières</p>	<p>Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule</p> <ol style="list-style-type: none"> 17. Vision, perception et analyse 18. Prise de décision <p>Physiologie du conducteur</p> <ol style="list-style-type: none"> 19. Le fonctionnement des différents organes sensoriels 20. L'activité cérébrale 21. L'analyse des réactions et de leurs influences <p>Psychologie du conducteur</p> <ol style="list-style-type: none"> 22. L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers 23. La relation individuelle aux risques routiers Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières 24. Les concepts de base de l'ingénierie pédagogique (théories et concepts d'apprentissage, généralités sur les méthodes pédagogiques...) 25. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'ECSR 26. Les comportements en cas d'accident 27. L'appropriation des outils et ressources pédagogiques

2. Contenus spécifiques CCP1 : former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

<p>Ingénierie pédagogique appliquée à l'ECSR</p>	<p>Construction et préparation d'une séances individuelles ou collective de formation à l'ECSR dans le respect du REMC</p> <p>28. Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite routière 29. Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité routière et conduite routière 30. Le choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ECSR</p>
<p>Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières</p>	<p>Les techniques d'animation appliquées à l'ECSR</p> <p>31. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs 32. Les techniques de communication interpersonnelle 33. Les techniques d'apprentissage 34. Les méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs 35. L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée, ...</p> <p>La gestion des conflits</p> <p>36. Typologie des conflits 37. Les leviers d'action</p> <p>Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage</p>
<p>Pédagogie de la conduite sur véhicule léger</p>	<p>La pédagogie sur véhicule à double commande</p> <p>38. Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence) 39. Les méthodes 40. Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite La gestion du stress 41. Les facteurs de stress en situation de conduite 42. Les leviers d'action L'anticipation des risques potentiels dans l'ECSR 43. Typologie des risques liés à l'environnement 44. Typologie des risques issus du comportement de l'apprenant conducteur et des autres usagers 45. Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière 46. Typologie des actions préventives et correctives</p>
<p>Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ECSR</p>	<p>L'évaluation de l'apprentissage de la SCR 47. Base des théories de l'évaluation et des concepts associés</p> <p>48. Base de docimologie 49. Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière 50. Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ECSR 51. Les techniques suscitant l'auto-évaluation Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile 52. Les processus d'apprentissage 53. Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent 54. Les différences intra et inters individuels dans le traitement de l'information Techniques de remédiation des apprentissages 55. Applications et limites</p>

3. Contenus spécifiques au CCP2 : sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

<p>Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation</p>	<p>Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif</p> <p>56. Les étapes du continuum éducatif 57. Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées 58. Les acteurs principaux pour l'application des programmes L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR 59. La prévention du risque routier professionnel 60. Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière 61. Prestations générales des établissements ECSR et conditions générales de vente Les techniques d'élaboration d'une proposition 62. La phase d'analyse des besoins du commanditaire 63. Les techniques d'entretien avec le commanditaire de prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation d'une proposition 64. L'élaboration et la formalisation d'une proposition Les outils de communication 65. La rédaction des courriers et des documents professionnels 66. Le reporting</p>
<p>Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière</p>	<p>Adaptation des méthodes et des techniques aux publics ciblés 67. L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics 68. L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics cibles Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel 69. Techniques d'identification des besoins 70. La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière 71. Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés 72. Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation</p>
<p>Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement</p>	<p>Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic</p> <p>73. Représentations et attentes du groupe 74. Analyse des comportements et de la conduite des participants 75. Auto-évaluation du groupe Techniques d'animation et de Co animation adaptées aux publics visés 76. Adaptation du scénario au public 77. Respect du rôle de chacun 78. Gestion du temps Exploitation d'une phase d'analyse 79. Normes et contexte social 80. Compétences perçues et sentiments d'auto-efficacité 81. Élaboration d'une phase d'ajustement</p>
<p>Évaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer</p>	<p>L'évaluation des actions de sensibilisation 82. Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière 83. Les limites des dispositifs d'évaluation d'actions de sensibilisation Confrontation de ses pratiques professionnelles 84. Les concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et jugement 85. La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution 86. Les limites de l'auto-évaluation 87. Échanger avec ses pairs</p>

ANNEXE 2

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 1 ASSOCIEE

Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation.

Description de la compétence - processus de mise en œuvre

Dans le but d'optimiser les conditions d'apprentissage pour l'ensemble des apprenants, en tenant compte de leurs acquis, du programme et des conditions de sécurité, définir les objectifs, choisir les outils, identifier les activités d'apprentissage et élaborer le scénario pédagogique de la séance. Préparer les ressources matérielles et s'assurer de leur fonctionnement. Alerter l'interlocuteur compétent en cas de dysfonctionnement d'ordre matériel ou organisationnel et contribuer à la recherche de solutions.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en amont d'une séance, le cas échéant en collaboration avec d'autres enseignants ou services de l'établissement.

Critères de performance

Les objectifs de la séance sont définis et adaptés aux parcours de formation et aux apprenants

Le contenu et les ressources sont adaptés aux objectifs et aux apprenants

Les activités d'apprentissage sont en cohérence avec l'objectif

Le scénario tient compte de la durée de la séance et des moyens matériels disponibles

La sécurité des personnes et des biens est prise en compte

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne

Connaissance de la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire

Connaissance des conditions d'inscription, d'examen et d'obtention de la catégorie B et BE du permis de conduire

Connaissance des concepts de base de l'ingénierie pédagogique

Connaissance des différentes méthodes pédagogiques de l'enseignement de la conduite

Connaissance des théories et techniques d'apprentissage

Connaissance des caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière

Connaissance des ressources, outils et systèmes informatisés pédagogiques relatifs à la sécurité routière

Connaissance des outils de suivi de formation de l'apprenant

Identifier et caractériser les compétences visées par le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne

Mettre en œuvre le programme issu du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne

Déterminer des objectifs pédagogiques en cohérence avec le parcours, les acquis des apprenants et le Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne

Définir les méthodes pédagogiques d'animation de la séance

Identifier et préparer les ressources pédagogiques existantes

Concevoir des ressources pédagogiques

Combiner différentes modalités pédagogiques en fonction des caractéristiques d'un groupe ou d'un apprenant

Prendre en compte les difficultés courantes d'apprentissage

Consulter le livret d'apprentissage de l'apprenant

Définir l'environnement adapté à l'animation d'une séance pratique

Identifier l'itinéraire et les objectifs de chaque apprenant lors d'un voyage pédagogique Utiliser les outils bureautiques courants

ANNEXE 3

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 2 ASSOCIEE

Animer une séance collective de formation à la sécurité routière

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Suivant le scénario prévu, en s'appuyant sur les techniques pédagogiques et des ressources formatives, animer une séance collective afin de faciliter les apprentissages et l'atteinte des objectifs par les apprenants. Favoriser l'échange, assurer la régulation, détecter les phénomènes de groupe et assurer une médiation si nécessaire.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce face à des apprenants dans l'espace dédié aux séances collectives.

Critères de performance

Les contenus sont maîtrisés Le scénario est respecté, les éventuelles modifications sont motivées La durée de la séance est respectée Les méthodes pédagogiques sont mises en œuvre à bon escient Les ressources formatives sont utilisées à bon escient La gestion des phénomènes de groupe et des situations difficiles est efficace

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance du Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne
Connaissance de la réglementation relative à la sécurité routière et au permis de conduire
Connaissance des conditions d'inscription, d'examen et d'obtention des catégories B et BE du permis de conduire
Connaissances des modes alternatifs de transport disponibles sur le territoire
Connaissance des caractéristiques techniques et du fonctionnement des véhicules automobiles relevant de la catégorie B du permis de conduire
Connaissance des caractéristiques spécifiques de la relation formative
Connaissance des méthodes pédagogiques et des techniques d'animation
Connaissance des théories et techniques d'apprentissage
Connaissance des facteurs impactant l'efficacité des apprentissages
Connaissance des méthodes de gestion de groupe
Connaissance des caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
Connaissance des données relatives à l'accidentologie
Connaissance du comportement à adopter en cas d'accident